Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212200125-20260605-2026_028-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de LA BOUILLIE

NOMBRE DE MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 14
Date de la convocation : 29/05/2026
Date d'affichage : 29/05/2026

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pascal LEBRETON, maire.

Présents : BARBEDIENNE Jean-Luc, BLANCHARD Nadine, BOURGAULT Josiane, BOUTROUILLE Marion, BRICHORY Ludovic, CHRETIEN Dominique, GODE Christiane, GOURANTON Anne, HUON Nathalie, LEBRETON Pascal, LEFEBVRE Alexandre, POIRET Marion, POIRIER Pierre, URBAN Sylvain

Absent : ZOCCALI Martino

Secrétaire de séance : POIRIER Pierre

- **2026-028. Elections sénatoriales : désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriales**

Vu le code électoral ;
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;
Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Christiane GODE, Josiane BOURGAULT, Alexandre LEFEBVRE et Marion POIRET. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués titulaires

Les candidatures enregistrées :

LEBRETON Pascal, CHRETIEN Dominique, BARBEDIENNE Jean-Luc

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 9

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212200125-20260605-2026_028-DE

Ont obtenu :

- M. LEBRETON Pascal : 14 voix
- M. CHRETIEN Dominique : 14 voix
- M. BARBEDIENNE Jean-Luc : 14 voix

ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

GOURANTON Anne, BOURGAULT Josiane, POIRET Marion

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 9

Ont obtenu :

- Mme GOURANTON Anne 14 voix
- Mme POIRET Marion 14 voix
- Mme BOURGAULT Josiane 14 voix

ayant obtenu la majorité absolue sont proclamées élues en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Décision : adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

POIRIER Pierre,

Secrétaire de séance

Le Maire,

Pascal LEBRETON

MAIRIE DE LA ROUILLE (Côtes-d'Armor)

Pour être rendu exécutoire transmis à
Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor
le
Publié, notifié le